



Injure homophobe et autre ...

Par **Echo75005**, le **09/06/2014** à **09:45**

Bonsoir à tous,

je me présente face à vous ce soir pour vous poser quelques questions concernant une affaire me concernant.

Je vais essayer de faire au plus simple, dans la chronologie des faits :

Je suis en terminale Baccalauréat professionnel avec les 12 mêmes camarades de classes que depuis la seconde, depuis trois ans donc. Une classe sans histoire particulière, globalement de bonne humeur la plupart du temps.

Depuis trois ans que l'on se connaît, chacun a appris à connaître l'autre (forcément ...), chacun s'est donc créé une identité (si je puis dire), une particularité avec laquelle on le reconnaîtrait sans mal. J'ai globalement une classe de grands vanneurs (dont je fais partie bien entendu, ni le premier ni le dernier, mais j'en fais bien partie), et il n'est pas rare que chacun rigole sur les particularités de l'autre.

Seulement, ce mardi dernier, il m'est arrivé un événement particulier avec une personne de ma classe, qui a donc la particularité d'être homosexuel, et d'avoir une voiture en relativement mauvais état, que j'appellerai " X " pour simplifier l'histoire. Donc, mardi, en pause déjeuner, nous étions (une bonne partie de la classe) réunies face au lycée. Comme d'habitude, les blagues fuses sur chacun, mais toujours dans la bonne humeur. A un moment, je jette une bouteille sur un camarade, situé sur le flan droit de la voiture. Manque de chance, je rate ma cible, cette bouteille (en plastique, vide) touche le capot de la voiture de X , sans laisser de traces ou de dommages visibles. Ce dernier vient, me menace (" tu veux jouer on va jouer" , " t'es sûr de toi ? " , " tu vas pas assumer " etc), sans que je réponde grand chose.

Hors j'ai appris que plus tard dans l'après-midi, X a été déposé une plainte au sein de la

brigade de Gendarmerie la plus proche de chez lui.

Apprenant la nouvelle le lendemain, je contacte donc X pour en parler avec lui. Ce dernier me disant " je t'avais prévenu , faut assumer maintenant " etc, etc. J'insiste, en disant qu'il faut qu'on reparle de ce qui s'est passé hier, tout en restant calme. Il me dit Jeudi, à notre retour au lycée. J'apprends par la suite que X a porté plainte pour " DEGRADATION OU DETERIORATION VOLONTAIRE DU BIEN D'AUTRUI CAUSANT UN DOMMAGE LEGER " ainsi que " Injure homophobe " (le terme exact pour ce dernier restant flou).

Le lendemain , X ne s'étant pas présenté au lycée, je décide de l'appeler. Il finit par décrocher , et au terme de 15 minutes d'explications sincères de ma part (que j'étais désolé si j'avais pu le blesser, que ce n'était pas pour faire de mal, que si je le vannais c'est car lui était le premier à en rire aussi, et que lui également me vannait en retour, et que jamais il n'avait extériorisé ce mal qu'il pouvait avoir en lui, pour me dire simplement d'arrêter, ce que j'aurais fait immédiatement. Surtout pour m'excuser d'avoir pu être blessant, en fait). Il m'annonce donc à la fin de cet appel qu'il allait retirer sa plainte à la Gendarmerie. Je me dis que tout allait rentrer en ordre.

Le lendemain (= vendredi, hier) , j'envoie un message à X pour lui demander si il avait bien été retirer sa plainte. Il m'annonce que non, le service des plaintes était fermé (??) , qu'il avait appelé et qu'il devait signer un papier le Samedi. Je me dis ok.

Sauf que ! Ce jour, je reçois un message de X me disant qu'il en avait parlé à ses parents, et qu'il n'était plus désireux de retirer sa plainte à ce jour, que j'avais été trop loin (notamment sur le plan des " injures "). Il me demande également de ne plus essayer de prendre contact avec lui (chose compliquée pour le moment effectivement, vu qu'il ne répond plus aux messages et que le lycée est fermé jusqu'au 16).

Voilà les faits relatés de A à Z.

Donc , plusieurs questions me viennent à l'esprit ce soir :

- Concrètement, qu'est-ce que je risque ? Pour les dégradations du véhicule normalement rien, vu qu'il n'y a pas de dégâts sur le véhicule en question appartenant à X. Mais pour les injures, j'ai vu qu'il existait deux distinctions : " publiques " et " privées " . Dans quelles catégories ces dernières se classent-elles ? La différence pénalement étant énorme, l'une étant un délit, l'autre une " simple " contravention de 5ème classe.

- J'en ai parlé autour de moi, et le peu de gens à qui j'en ai parlé sont prêt à témoigner en ma faveur dans cette histoire. Pour dire la vérité, c'est à dire que sa plainte est un non-sens avoué, car il est le premier à rire de son homosexualité, et d'autre part car lui même se permet également de me vanner en retour. Pensez vous qu'avoir des témoins dans ce genre d'affaires peut-il vraiment faire la différence ? Est-ce réellement utile ?

- Si condamnation pour moi il y a (pour insulte homophobes privées) , mon casier judiciaire sera t-il entaché par une mention ? Désireux de me lancer dans plusieurs concours dans la fonction publique (notamment, force de l'ordre...) je veux savoir si cette affaire pourrait me bloquer pour l'accès à ces concours ?

- X n'étant donc pas décidé à retirer sa plainte, j'ai donc décidé à mon tour d'aller porter plainte pour les mêmes raisons (Injures discriminatoires) , car X se permet de blaguer sur

ma tête trop grosse à son goût, ainsi qu'a mes doigts qui partent légèrement en vrille. Ma plainte sera t-elle recevable au même titre que lui, et cela aboutira t-il à quelque chose ?

- Enfin, la plainte ayant été déposée ce mardi, j'aimerais savoir quand et comment à peu près vais-je être convoqué par un(e) gendarme ? J'imagine que c'est dur à déterminer ...

Je terminerai donc mon texte en disant que cette histoire m'attriste au plus haut point, d'une part car j'ai pu blesser un camarade de classe involontairement, et d'autre part car cela pourrait m'être préjudiciable au plus haut point pour la suite.

Je n'ai absolument aucun soucis avec les homosexuels, c'est ça le pire, j'en côtoie parfois dans mon entourage, et n'ai absolument aucun soucis avec eux. D'autant plus la honte pour moi ...

Si je n'ai pas suffisamment été clair sur certains points, dites le moi, je tenterai de les réexpliquer clairement le plus vite possible.

Merci de m'avoir lu.